

La région, territoire de vie, territoire aménagé

6h

<p>Je sais définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - région administrative - métropolisation - situation périphérique - eurorégion/programme Interreg - FEDER/fonds structurels - État fédéral - régionalisme/indépendantisme 	<p>Je sais localiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la région IDF à l'échelle française et à l'échelle européenne - les départements de l'IDF - les régions françaises - les régions les plus dynamiques et puissantes en France et dans l'UE et les régions les moins dynamiques et puissantes en France et dans l'UE
<p>Je connais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands repères de l'organisation spatiale de L'IDF - le rôle et la place des régions en France - le rôle et la place des landers en Allemagne - le rôle et la place des régions française en comparaison avec le rôle et la place des régions allemandes 	<p>Je sais faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - confronter des documents pour répondre à une question et/ou une consigne - raisonner à plusieurs échelles, c'est-à-dire mettre en place la démarche du géographe - choisir des figurés et des couleurs appropriés pour réaliser proprement un schéma de géographie - connaître les trois types de figurés en cartographie et la signification des couleurs - différencier schéma et croquis en géographie

Jusqu'en 2014, la France comptait 27 régions administratives (collectivités territoriales, fondées par les lois Defferre de 1982-1983, comprises entre l'État et les départements et dotées d'une fiscalité et de compétences propres) : 22 en métropole et 5 en outre-mer. Au 1^{er} janvier 2016, par le biais des fusions décidées dans le cadre de la réforme territoriale, le nombre de régions administratives va passer à 18 : 13 en métropole et 5 en outre-mer.

Les régions sont à la fois des territoires de vie, c'est-à-dire des territoires auxquels la population s'identifie (voire s'attache) et sur laquelle elle mène ses activités quotidiennes (logement, travail, loisirs...). Ce sont aussi des territoires aménagés : le conseil régional a notamment des compétences en matière d'aménagement des territoires (lycées, TER...)

LA REGION : TERRITOIRE DE VIE, TERRITOIRE AMENAGE

I. Un territoire de vie

Etude de cas : IDF, 1^{ère} région de France et de UE.

- A. L'IDF représente-elle un territoire de vie pour les franciliens ?
- B. Quel est le rôle du Conseil régional d'IDF ?
- C. Le Grand Paris conduit-il à repenser l'aménagement de l'IDF ?

Croquis de synthèse

II. Les régions en France: des territoires de vie contrastés et en évolution

A. L'attachement des français à leur territoire de vie

Vidéo sur les manifestations en Alsace

- B. D'importants contrastes entre les régions françaises
- C. Une réforme territoriale pour homogénéiser les régions

III. Quels sont la place et le rôle des länder en Allemagne ?

Jusqu'en 2014, la France comptait 27 régions administratives (collectivités territoriales, fondées par les lois Defferre de 1982-1983, comprises entre l'État et les départements et dotées d'une fiscalité et de compétences propres) : 22 en métropole et 5 en outre-mer. Au 1^{er} janvier 2016, par le biais des fusions décidées dans le cadre de la réforme territoriale, le nombre de régions administratives va passer à 18 : 13 en métropole et 5 en outre-mer.

Les régions sont à la fois des territoires de vie, c'est-à-dire des territoires auxquels la population s'identifie (voire s'attache) et sur laquelle elle mène ses activités quotidiennes (logement, travail, loisirs...). Ce sont aussi des territoires aménagés : le conseil régional a notamment des compétences en matière d'aménagement des territoires (lycées, TER...

I. Étude de cas **La région Ile-de-France : territoire de vie, territoire aménagé**

A. L'IDF représente-elle un territoire de vie pour les franciliens ?

1. La région Île-de-France est peuplée par 11,7 millions d'habitants, qui vivent dans 8 départements : le Val-de-Marne (94), la Seine-Saint-Denis (93), les Hauts-de-Seine (92) dans la petite couronne et, au-delà, la Seine-et-Marne (77), le Val-d'Oise (95), les Yvelines (78) et l'Essonne (91).

La région s'étend sur 12 072 km² (2,8 % du territoire français). Les espaces agricoles ou forestiers couvrent les trois quarts de sa superficie, mais la ville reste au coeur d'une région particulièrement dynamique : le niveau socio-économique des habitants est globalement supérieur à la moyenne nationale, avec un revenu annuel médian qui dépasse 17 000 euros par adulte et il est supérieur à 26 000 euros pour un nombre important de Franciliens (doc. 2). Toutefois, les disparités sont très grandes entre l'est et l'ouest, le revenu dans certains départements (Seine-Saint-Denis) étant beaucoup plus faible que dans d'autres.

2. Selon ces deux sondages réalisés en 2008 et 2010, 75% des Franciliens aiment leur région. Les Franciliens ont développé un sentiment d'appartenance certain à leur région (36 % de citations dans un récent sondage TNS-Sofres réalisé en 2008 pour l'Observatoire de la Ville), probablement parce que celle-ci constitue une échelle signifiante pour leur vie quotidienne. Ainsi, la région Île-de-France est un espace de référence plus fréquemment cité que ne le sont le quartier (pourtant plus proche) et le département (plus ancien), représentant respectivement 26 % et 20 % des citations (doc. 1). La région d'origine, qui contribue très fortement à définir l'identité, a néanmoins été convoquée à hauteur de 16 % de citations (alors qu'elle n'était pas proposée aux sondés).
3. L'attachement à la région est réel car celle-ci offre des aménités de proximité qui favorisent cette adhésion (doc. 3). Toutefois, cet attachement diffère selon le lieu de vie des Franciliens interrogés : l'Île-de-France est un espace de référence de plus en plus cité à mesure que l'on s'éloigne du centre. Un gradient négatif se fait jour de Paris aux périphéries de la région : les Parisiens préfèrent se rattacher à leur ville ou à leur département (75), l'identité étant valorisée par la puissance patrimoniale, culturelle et économique de la capitale. Les Franciliens plus isolés, surtout lorsqu'ils ont quitté le centre à cause du prix du foncier ou du fait d'un élargissement de leur structure familiale, développent un attachement plus fort au territoire régional qui les relie à Paris (doc. 1).

4. Les Franciliens souhaitent d'abord un renforcement de l'action publique pour améliorer les transports et la fluidité de la circulation (doc. 1). Le domaine des transports est directement lié à l'action régionale et il constitue une préoccupation attachée à leur vie quotidienne (59 % des citations). Viennent ensuite les problèmes de logement (48 %), la pollution de l'air (46 % des citations), l'emploi (44 % des citations), la sécurité sociale (27 %) et la mixité (21 %). La réduction des inégalités territoriales et sociales (doc. 2) est l'un des premiers défis d'une région qui développe aussi des logements sociaux (60 000 logements neufs par an) et oeuvre en faveur des transports collectifs dans les espaces les moins desservis (70 projets recensés d'ici 2 030). L'emploi est favorisé par les services développés pour renforcer l'attractivité régionale, en particulier dans les territoires industriels de la couronne et dans les espaces ruraux (doc. 4). La sécurité environnementale est également à prendre en considération : création d'espaces verts publics, lutte contre la pollution aérienne, préservation des espaces forestiers et agricoles, limitation de l'étalement urbain... La région peut être un acteur incontournable pour améliorer le quotidien des Franciliens.

BILAN 1.

la région est aménagée pour favoriser la vie quotidienne des habitants (gestion des espaces récréatifs, réduction des inégalités territoriales et sociales, emploi, environnement, etc.), mais que le territoire est inégalement intégré au dynamisme régional. Plus ou moins attachés à la région (doc. 1), les Franciliens s'approprient le territoire de l'Île-de-France grâce aux multiples aménités qu'elle propose (doc. 3). Les défis sont toutefois importants : à la congestion urbaine rencontrée par de nombreux Franciliens dans le cadre de leurs déplacements s'ajoutent des inégalités sociospatiales marquées (observables dans les documents 2 et 4). Les disparités qui caractérisent le niveau de revenu des familles définissent, en effet, une puissante dissymétrie est-ouest : ce déséquilibre motive une politique de soutien à l'emploi et de réduction des inégalités territoriales et sociales.

À l'échelle infra-régionale, certains départements, telle la Seine-Saint-Denis, rencontrent plus de difficultés. Les communes de l'est demandent une attention particulière tandis que d'autres semblent plus riches (c'est le cas des Hauts-de-Seine, par exemple). En outre, les efforts de la région dans le domaine des transports ou de l'environnement accompagnent cette politique d'aide aux Franciliens les plus pauvres. Les disparités sont prises en considération mais elles nécessitent, assurément, un renforcement des solidarités entre les habitants.

En conclusion, on pourra souligner que le territoire de l'Île-de-France est aménagé pour favoriser le bien-être des habitants, à défaut d'être un territoire équitable. La région a pris acte de la segmentation sociale du territoire régional pour favoriser les emplois et la création de logements sociaux, moins importante dans les communes où le revenu des ménages est meilleur (doc. 4). la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui impose aux communes des agglomérations

B. Quelle sont les caractéristiques de l'IDF ?

La qualité de vie est particulièrement bien notée (8/10)

L'IDH classe d'ailleurs l'Ile-de-France au 2ème rang mondial en terme de qualité de vie

L'Ile-de-France réalise 29% du PIB et 16% des exportations du pays. Deuxième pôle d'implantation des 500 plus grandes entreprises au monde, après Tokyo.

La place financière de Paris est la deuxième en Europe, derrière celle de Londres. La Défense, à l'Ouest de Paris, est l'un de quartiers d'affaires européens les plus importants. La région performante dans le domaine de la recherche et du développement (40% de la main-d'œuvre nationale employée dans ce secteur, 17 universités, 350 établissements d'enseignement supérieur). Ces conditions sont particulièrement favorables à l'implantation des entreprises, en particulier dans les domaines de pointe (nanotechnologies, aéronautique, studios multimédias, etc.).

Le *hub* parisien est au cœur de ce dynamisme : les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly, le réseau de TGV et la plate-forme fluviale constituent le premier espace de déplacements et d'échanges en Europe continentale. Paris, pôle de commandement, est bien entendu le moteur de ces échanges. C'est également la première ville touristique au monde.

Hub : plate-forme aéroportuaire vers laquelle convergent les lignes long courrier et les lignes intérieures.

Caractériser la puissance de la région Ile-de-France

L'Ile-de-France, ce n'est que 2,1% du territoire national

Mais un dynamisme puissant :

- **démographique** : 1/5è de la population métropolitaine ! Plus peuplée que la Belgique ou que la Grèce (avec 11,7 millions de Franciliens) !

- o Un accroissement naturel positif (0,9), supérieur à la moyenne nationale
- o Un taux de fécondité supérieur à la moyenne nationale et européenne (2,01 enfants par femme)
- o C'est aussi une région qui attire : Paris est la ville la plus cosmopolite

La région Ile-de-France attire de nombreux étrangers(asiatiques dont Chinois, Africains dont Maghrébins) et provinciaux.

- **Son dynamisme économique :**

- o 1ère région pour sa richesse produite :

Un emploi sur cinq en France se concentre en Ile-de-France(5,5 millions d'emplois)

Ma région concentre 29% de la richesse du territoire national (proportion en constante augmentation)soit un PIB supérieur à 550 milliards d'euros en 2009 ma région est alors un territoire encore plus riche que la Suède ou la Belgique et autant que la ... Russie !

- o 1ère région pour sa richesse générée :

Région qui connaît le plus fort PIB par habitant : près de 47 000 dollars par an (loin devant Rhône-Alpes)
Population au taux d'activité important, concentrant par exemple 1/3 des cadres. Avec un taux de chômage qui est ici plus faible que la moyenne nationale.

Toutefois des disparités sont à souligner :

Powerpoint Une région aux fortes disparités(PIB par habitant en 2005)

Le PIB par habitant nous illustre une région aux fortes disparités de revenus.

On remarque la domination de Paris et de l'Ouest parisien (Hauts-de-Seine et Yvelines), un Sud qui suit (Val-de-Marne, Essonne) alors que l'Est et le Nord concentrent les départements franciliens les plus précaires (dont la Seine-et-Marne)

Ce qui illustre la persistance d'une ségrégation économique entre l'Ouest et l'Est francilien.

- o Une attractivité économique internationale :

2ème pôle d'implantation des FTN (après Tokyo) : surtout américaines, plus de 7000 établissements (majoritairement tertiaires) dont le siège social est situé à l'étranger se sont installés dans la région, notamment dans le quartier des affaires de la Défense :

C. Quel est le rôle du Conseil régional d'IDF ?

Montrez que la région est un acteur majeur de l'aménagement des territoires en insistant sur les principaux domaines d'intervention

- La région : un acteur majeur de l'aménagement des territoires :

La région Ile-de-France dispose d'un budget conséquent en matière d'aménagement des territoires (1er à l'échelle nationale) : plus de 4,5 milliards d'euros. Les postes de dépenses prévues sont axés sur l'éducation, le logement, la formation, les transports, l'économie et l'emploi.

Les lycées : 2ème budget de dépenses. C'est la région qui finance et entretient les établissements de son territoire

- o Aujourd'hui en Ile-de-France, 13 lycées connaissent des travaux, en voie d'achèvement : entre extension, rénovation, construction et restructuration. Opérations financées par le conseil régional francilien.

o dont le 469^e lycée public francilien, ouvert à la rentrée 2011 à Chevilly-Larue, Val-de-Marne, à la localisation stratégique : près de Rungis et d'Orly.

Elle s'occupe aussi du budget de fonctionnement des lycées (outils informatiques, matériels pédagogiques dont les manuels...)

- **La formation professionnelle et l'apprentissage :**

Le budget est consacré à l'accès à un emploi durable (la région finance pour cela des formations pour les jeunes et les adultes, elle développe aussi la Validation des Acquis par l'Expérience, ce qui permet de valoriser des parcours professionnels).

- **Le logement :**

Le conseil régional souhaite élever la moyenne de logements sociaux par commune de 23% actuellement à 30% en 2030 ; ainsi, la région finance la création de 60 000 logements neufs. Ce qui contribue à rendre le territoire francilien plus cohérent.

- **Le développement économique, l'emploi :**

La région soutient la création d'entreprises, le regroupement d'entreprises dans le cadre des pôles d'activité.

- **Les transports :**

Pensez transports collectifs bien sûr (trains, autocars, tramways, métros, RER, gares), mais pas seulement ! Les transports publics parisiens sont nombreux :

Le réseau ferré : est l'un des plus denses au monde :

Chaque jour, 2 millions de voyageurs empruntent :

14 lignes de métros

5 lignes de RER (Réseau express régional)

3 lignes de tramways (depuis 1992) pour répondre aux déplacements de banlieue à banlieue (T1 et T2), ou même à Paris le long des boulevards des Maréchaux

Mettant toute personne à Paris à moins de 500 mètres d'une station !

Le réseau de bus est aussi très dense avec ses 64 lignes et ses 600 kilomètres, dont certaines sur voies réservées.

Que dire encore de plus de 500 km de pistes cyclables à Paris et du succès du Vélip' ?

o Oui le tout voiture des années 1970 est révolu et le conseil régional dispose d'un budget important pour l'amélioration des transports franciliens : 1/4 de la totalité du budget régional !

o On le voit ici, l'aménagement des territoires franciliens s'oriente vers des moyens de transports durables, multipliant les Agenda 21.

Malgré son extension (nouvelle ligne T3 de tramway, nouvelle ligne 14 du métro, nouvelles pistes cyclables...), le réseau de transports est centralisé sur Paris :

o Déséquilibrant ainsi la périphérie du centre

o Les déplacements banlieues à banlieues on le sait sont souvent difficiles, à moins de disposer d'une voiture, sur une voie autoroutière souvent saturée (A86, A1, A13, A4...).

o Alors pour rendre le territoire plus compétitif, plus cohérent, le conseil régional pilote le projet du **Grand Paris Express** :

D. Le Grand Paris conduit-il à repenser l'aménagement de l'IDF ?

Consigne: Après avoir souligné les acteurs majeurs de ce projet, expliquez en quoi l'aménagement du Grand Paris Express répond aux enjeux de cohésion, de durabilité et de compétitivité des territoires franciliens.

Le projet du Grand Paris Express a pour objectif de rendre le territoire francilien cohérent : « *proposer un réseau de transport plus homogène de banlieue à banlieue* »

Il vise à rééquilibrer le territoire francilien dont les déplacements de banlieues à banlieues sont difficiles. Le projet Grand Paris Express propose alors un métro automatique sur 3 lignes reliant les départements de la petite couronne, mais aussi pénétrant en Essonne, dans les Yvelines, à une moindre mesure le Val-d'Oise.

Conséquences :

- désenclaver des territoires socialement fragilisés
- réduire les temps de trajet de nombreux Franciliens
- améliorer les dessertes des pôles d'activités majeurs comme la Défense il allègera le trafic de Paris intra-muros (surtout les lignes 13, 7 et 6) idem pour les lignes RER A et B
- faciliter les déplacements en grand couronne

En somme, ce sont 200 km de réseau, 72 nouvelles gares qui d'ici 2025 seront utilisés par 2 millions de voyageurs quotidiens selon les estimations.

Le projet du Grand Paris Express a pour objectif de rendre le territoire francilien durable : C'est tout l'objet du Grand Paris express, qui répond à l'enjeu de durabilité des territoires. L'aménagement souterrain de ce futur métro automatique permettra de préserver les espaces agricoles en surface. D'ailleurs même à Saclay(Essonne) où la sortie en aérien prévue du métro permettra de préserver pas moins de 2300 ha e cultures agricoles. Ce projet encourage l'utilisation des transports en commun, peu gourmand en énergie, dans des couronnes où la place de la voiture est encore très(trop ?) forte.

Limiter la place de l'automobile est alors un objectif Durable. Tout comme proposer des modes de déplacement intermodaux : Métro et Vélo par exemple

L'**intermodalité** semble alors une solution durable.

Le projet du Grand Paris Express a aussi pour objectif de rendre le territoire francilien compétitif :

On rappelle que la **compétitivité** des territoires a pour objectif de mettre sur un pied d'égalité les territoires, une recherche d'équité face à la compétition économique engendrée notamment par la mondialisation.

Alors, la région Ile-de-France, avec ce grand projet de transport permettra un plus grand dynamisme de la région francilienne et permettra sans doute de réaliser le projet du Grand Paris.

Avec une meilleure desserte encore, la région francilienne sera plus compétitive : pour accueillir des investissements étrangers de FTN où le global investira le local pour développer la créativité artistique : Pleyel peut devenir un pôle mondial de création (mode, cinéma, musique, télévision) dans la recherche : Villejuif, Evry ou le plateau de Saclay forment un territoire de projet notamment pharmaceutique dans le milieu financier : l'objectif est de renforcer la Défense comme pôle financier et de services aux entreprises. Ainsi, l'influence européenne et mondiale de l'agglomération parisienne sera renforcée.

Ce projet a un acteur majeur : le conseil régional d'Ile-de- France :

Maître de tout schéma d'aménagement au sein de ses territoires :

Comme le **SRADT** : Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire

Ou encore tout schéma de transports :

C'est lui qui organise les transports régionaux par exemple.

Un acteur d'aménagement qui entre en constante concertation avec d'autres acteurs :

- L'Etat et l'Union européenne
- Les autres collectivités territoriales :
- départements et communes

A noter que les communes sont peu solidaires entre elles en Ile-de-France : l'intercommunalité est en effet peu présente.

Il a donc créé le **STIF** (Syndicat des transports d'Ilede- France) : C'est l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France. Il est piloté par la Région depuis 2006

Il a pour mission :

- d'organiser et de développer les transports en commun dans la région
- de rémunérer l'activité des opérateurs
- de transports comme la RATP ou la SNCF
- de fixer les tarifs de transport
- ainsi que la création de titres de transport
- pour cela, le STIF dispose d'un budget cofinancé par la Région (à hauteur de 50%) alors il consacre chaque année plus de 7 milliards d'euros au fonctionnement et à l'aménagement des transports collectifs franciliens.

Avec l'Etat, un Contrat de projets Etat-Région (**CPER**) fixe la participation financière de l'Etat dans ce projet notamment :

Pas moins de 3 milliards d'euros pour les transports pour la période 2007-2013.

Plus de 40 projets ont été retenus d'ici 2030 :

- Le projet du Grand Paris Express oui
- la modernisation des réseaux RER B, C et D
- La création de nouvelles lignes de tramway
- Le prolongement de la ligne 14 pour 2017 (jusqu'à la mairie de Saint-Ouen) ou encore le prolongement de la ligne

La région Ile-de-France dispose de réels pouvoirs de décision en matière de politique de transports, en concertation constante avec les autres collectivités territoriales franciliennes, l'Etat et l'Union européenne.

Le conseil régional apparaît être un organe décisionnel important dans l'aménagement des territoires :

- o Dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans
- o La région Ile-de-France compte en effet 209 conseillers régionaux élus, dont le président du conseil régional (Jean-Paul Huchon).

Il faut nuancer la place de la région dans l'approche des territoires :

Les régions sont des entités politiques propres que depuis 1982 : c'est une institution jeune qui a bénéficié de la décentralisation des lois de 1981-1982 :

Ainsi, pendant longtemps, la région s'est cantonnée à des compétences limitées : lycées, transports ferroviaires, aides aux entreprises. Mais, depuis la loi d'orientation d'aménagement et de développement du territoire (LOADDT) en 1999, ses compétences se sont élargies, devenant le chef de file de l'aménagement des territoires à l'échelle locale. Plus encore, son autonomie s'est agrandie depuis quelques années (2003-2004), devenant une collectivité territoriale autonome juridiquement et fiscalement.

De même, malgré les efforts continus de la région en matière de proximité, force est de constater que l'attachement identitaire des citoyens aux territoires du quotidien est le plus souvent orienté vers la commune, dont le maire est le chef d'orchestre de l'aménagement communal, le recours après une catastrophe, une décision contestée... premier représentant et défenseur des citoyens.

L'organisation de l'espace régional de L'Ile-de-France :

Réalisation du schéma d'organisation spatial de la région Ile-de-France

II. Les régions en France : des territoires de vie contrastés et en évolution

A. Des territoires de vie auxquels les Français sont attachés

Vidéo : « Manifestation en Alsace »

Consigne : Montrez que cet extrait témoigne d'un attachement de certains Français à leur région. Vous expliquerez les raisons avancées pour expliquer un tel attachement.

Cet extrait du journal télévisé de France 3 traduit un attachement de certains Alsaciens à leur région. Il est fait état d'une opération escargot sur l'autoroute A35 et d'une manifestation à Colmar contre le projet de fusion des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Dans le cortège, on voit des drapeaux alsaciens (mais aussi bretons car l'identité régionale est très forte en Bretagne et parce que le futur découpage régional y est contesté), certains manifestants qui portent le costume traditionnel alsacien et des panneaux écrits en alsacien.

Plusieurs raisons sont avancées par les manifestants pour refuser la fusion de l'Alsace avec les deux régions voisines dans le cadre de la réforme territoriale :

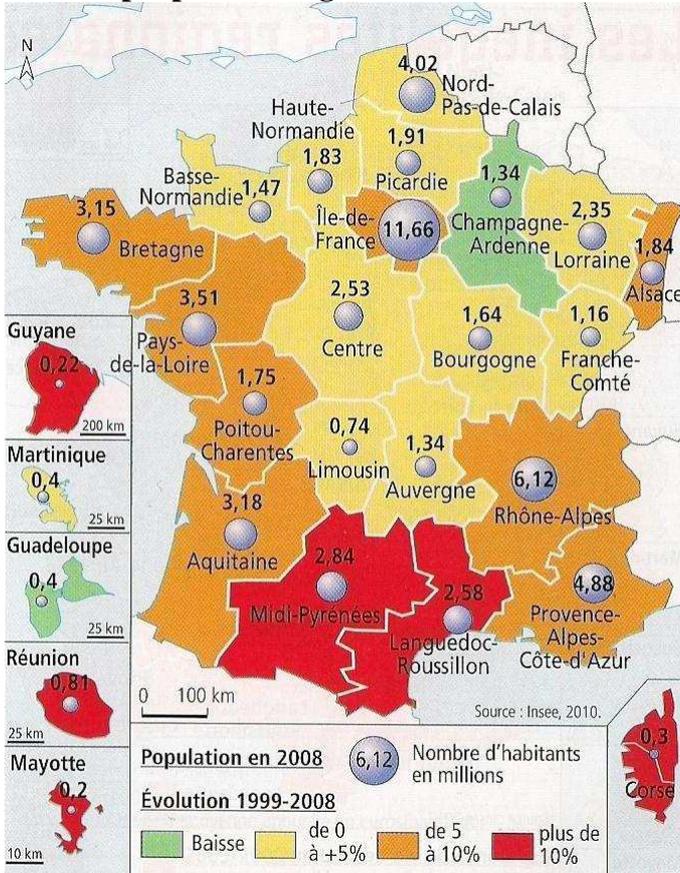
- un élu explique que la région est l'échelon le plus approprié pour prendre des décisions car c'est un « territoire de proximité » ;
- de simples citoyens défilent en expliquant qu'ils sont attachés à leur identité régionale (ensemble des éléments culturels définissant une identité propre pour une région), notamment la langue. Mais le cas de l'Alsace est un peu en marge des autres régions françaises (comme la Bretagne ou la Corse) parce que ce sont les seules régions françaises où une identité régionale existe.

B. D'importants contrastes entre les régions françaises

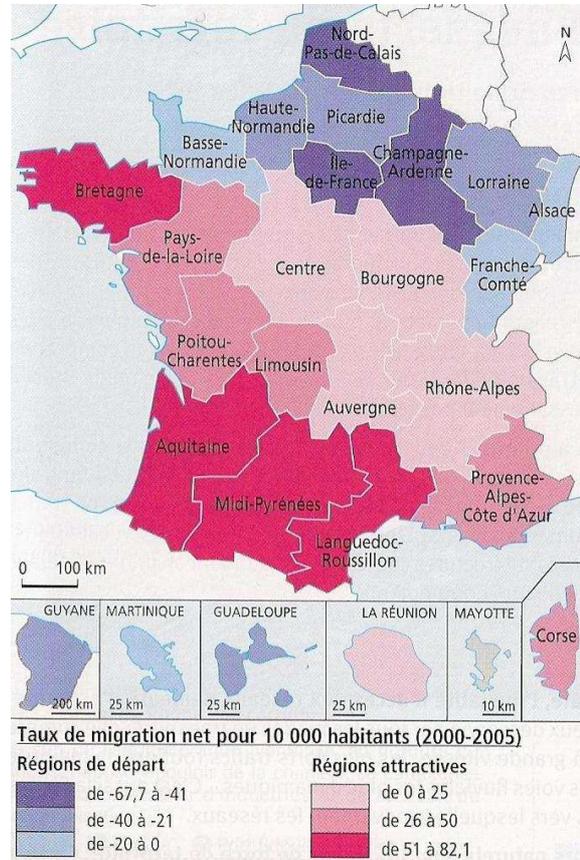
Document distribué

Quels sont la place et le rôle des régions en France ?

Doc.1 le peuplement régional



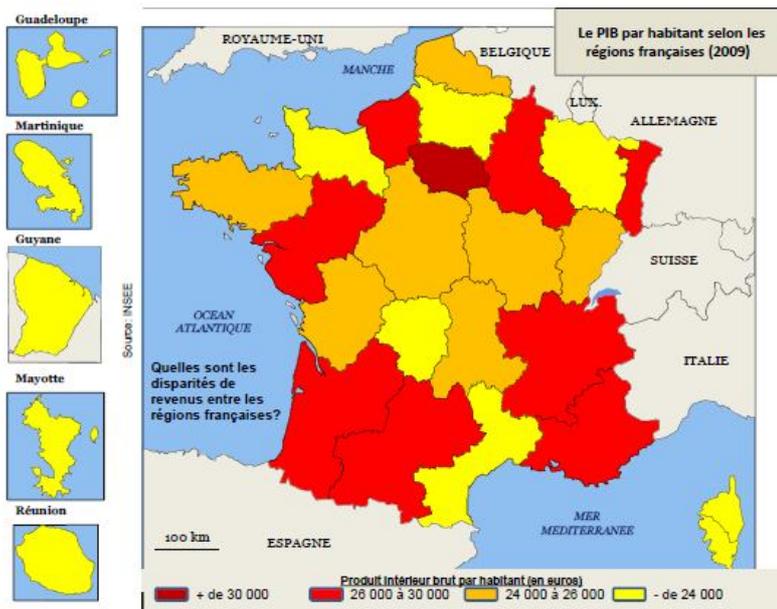
Doc.2 Le solde migratoire régional



Doc. 3 : Le budget des régions françaises

Régions	Budget
Guyane	0,1 Md €
Martinique	0,3 Md €
Mayotte	0,3 Md €
Champagne-Ardenne	0,5 Md €
Franche-Comté	0,5 Md €
Guadeloupe	0,5 Md €
Limousin	0,5 Md €
Alsace	0,6 Md €
Auvergne	0,6 Md €
Basse-Normandie	0,7 Md €
Poitou-Charentes	0,7 Md €
Réunion	0,7 Md €
Bourgogne	0,8 Md €
Haute-Normandie	0,9 Md €
Centre	1 Md €
Corse	1 Md €
Lorraine	1 Md €
Picardie	1 Md €
Languedoc-Roussillon	1,1 Md €
Midi-Pyrénées	1,1 Md €
Bretagne	1,2 Md €
Aquitaine	1,3 Md €
Pays de la Loire	1,4 Md €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,8 Md €
Nord-Pas de Calais	2,2 Mds €
Rhône-Alpes	2,4 Md €
Île-de-France	4,5 Mds €

Doc.4 Le PIB par habitant régional



➤ Quels sont les disparités à relever entre les régions ?

Consigne : Montrez que des contrastes de nature variée existent entre les régions françaises (découpage actuel).

Le découpage régional actuel – celui qui est antérieur à la réforme territoriale qui entrera en vigueur au 1er janvier 2016 – fait apparaître des contrastes entre les régions :

- au plan de la superficie, d'importants écarts existent : Midi-Pyrénées est la plus vaste (45 000 km²) alors que Mayotte est la plus petite (350 km²) ;

- au plan démographique, on constate aussi des écarts flagrants : la région Île-de-France est la plus peuplée (12 millions d'habitants) alors que Mayotte est la moins peuplée (210 000 habitants) ;

- au plan de la richesse produite, d'importantes inégalités existent :

▪ en termes de PIB par habitant, la région Île-de-France est à la première place avec environ 51 000 € par an et par habitant alors que Mayotte ferme le classement avec 3 800 € par an et par habitant

▪ en termes de PIB global, le classement est identique : la région Île-de-France est au premier rang avec une richesse produite s'élevant à environ 612 milliards d'euros contre 1,6 milliard d'euros pour Mayotte

- ces inégalités économiques (en termes de production de richesse) génèrent un autre type d'inégalités régionales : afin de réduire les inégalités régionales,

l'UE verse aux régions des fonds structurels (aides financières destinées à réduire les inégalités régionales) : paradoxalement, les régions les plus en difficultés ne sont pas celles qui reçoivent le plus d'aides (c'est l'Île-de-France qui reçoit le maximum de fonds structurels, soit 1 milliard d'euros pour la période 2014-2020 car les critères démographiques et les projets économiques entrent en ligne de compte dans l'attribution des aides).

C. Une réforme territoriale pour homogénéiser les régions

Documents distribués. Doc.1: « Les 13 régions issues de la réforme de 2014 »

Doc.2 : « Pourquoi faire une réforme régionale »

Consigne : Après avoir présenté les grandes lignes de la réforme territoriale décidée en 2014, vous expliquerez les raisons qui l'ont motivée.

En 2014, le gouvernement français a décidé une réforme territoriale dont l'un des volets comprend le redécoupage de la carte des régions administratives. Ce redécoupage – aujourd'hui définitivement arrêté malgré des résistances parfois fortes – entrera en vigueur progressivement à partir du 1er janvier 2016. Le principe qui a guidé ce redécoupage est simple : il s'agit de fusionner certaines régions. Certaines sont fusionnées deux par deux (comme Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) ; d'autres trois par trois (comme Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Enfin, certaines ne sont pas modifiées par la réforme (comme l'Île-de-France ou les régions d'outre-mer).

Cette réforme de la carte des régions administrative répond à plusieurs objectifs :

- renforcer le poids des régions françaises, au plan démographique et économique, afin qu'elles puissent rivaliser avec les autres régions de l'UE;

- renforcer les compétences des régions françaises comme le font bon nombre d'États de l'UE : en 2009, l'Espagne a accru l'autonomie fiscale (indépendance relative d'un territoire en matière d'impôts par rapport à l'État central) de ses communautés autonomes (nom donné aux régions espagnoles) ;

- réduire le nombre de régions afin de simplifier l'organisation administrative et d'alléger les coûts de gestion : en 1999, la Pologne a fait passer son nombre de régions administratives de 49 à 16.

⇒ Les régions sont des territoires de vie auxquels les Français sont attachés car elles sont proches d'eux. Celles-ci étant très inégales, la réforme territoriale a été engagée afin de les rendre plus homogènes mais elle suscite des résistances.

III. La place et le rôle des régions dans un autre État d'Europe : L'Allemagne

Les Länder allemands à l'échelle européenne

Quelle est la place des régions françaises et des Länder allemands dans l'Europe régionale ?

On a souvent tendance à comparer les régions françaises avec les Länder allemands :

- Moins nombreuses, les 16 régions allemandes ont des tailles relativement disparates (la Bavière par exemple est bien plus vaste que les Midi-Pyrénées : 71 000 km²)
 Leur intégration à la mégalopole européenne : Les Länder de l'Ouest paraissent parfaitement intégrées à la mondialisation, dont le couloir rhénan est un axe majeur de circulation :

Circulation de marchandises entre l'Europe du sud et le port de Rotterdam (Pays-Bas) au Nord

Circulation de capitaux : accueil des **IDÉ** (Investissements directs étrangers) dans des secteurs de pointe (c'est le cas de la Bavière par exemple).

Circulation humaine aussi : les migrants venant de toute l'Europe y convergent, espérant y trouver un emploi, dans cet espace de concentration d'hommes et activités dynamique.

Alors que les régions françaises sont en léger retrait.

D'autres différences sont à relever :

Une différence démographique :

o Les Länder sont en moyenne bien plus peuplés que les régions françaises : une moyenne de 5,2 millions d'habitants (contre 2,4 millions en France)

o Avec toutefois des inégalités : certains Länder sont très peuplés (3 ont d'ailleurs plus de 10 millions d'habitants dont Bade-Wurtemberg) alors que d'autres n'ont même pas 2 millions d'habitants.

Une différence budgétaire :

o Les Länder sont très puissants économiquement

o Leur budget annuel est 13 fois plus important que celui de toutes les régions françaises !

o Comme les régions françaises, ce sont de véritables acteurs d'aménagement des territoires, dans des secteurs variés :

Comme l'éducation, les transports, l'action culturelle, ou encore l'environnement

D'ailleurs les ressources régionales sont réparties de manière égalitaire entre les Länder, ce qui a été contesté lors de la réunification allemande en 1990 et les 1500 milliards d'euros transférés aux Länder de l'ex Allemagne de l'Est pour combler son retard économique.

Mais leur marge de manoeuvre est élargie. Et ce pour deux raisons : Une raison financière c'est vrai : Leur budget est beaucoup plus important

Une raison politique aussi : chaque Land a la qualité d'Etat :

C'est-à-dire qu'ils sont souverains au sein de leur territoire :

Une souveraineté législative : concrètement, chaque région allemande a une constitution et des institutions qui lui sont propres, avec un parlement, un gouvernement et une justice propre ! On en est bien loin en France, territoire longtemps centralisé.

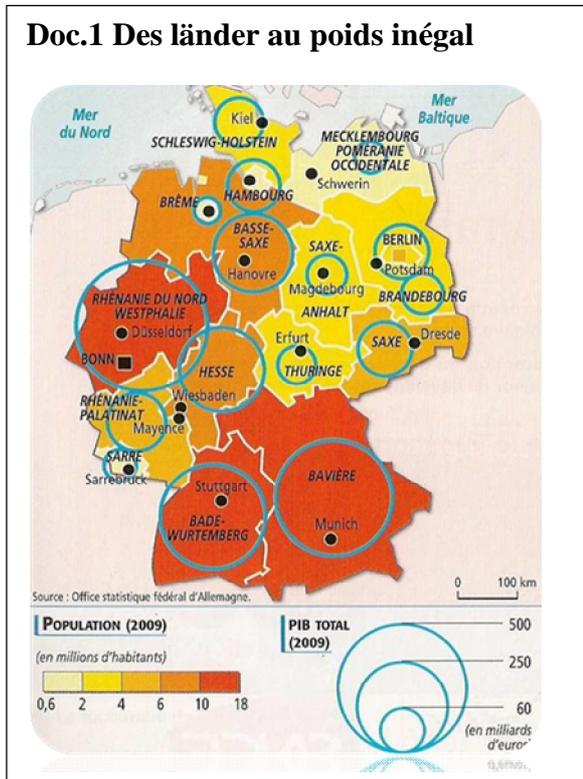
C'est que l'Allemagne est un **Etat fédéral**, où la souveraineté est partagée entre l'administration centrale (l'Etat) et les Länder (régions), et ce depuis... 1871 !

Les régions françaises sont des entités politiques à part entière que depuis 1982... la jeunesse des régions françaises explique en partie la relative fragilité économique et politique des pouvoirs régionaux français.

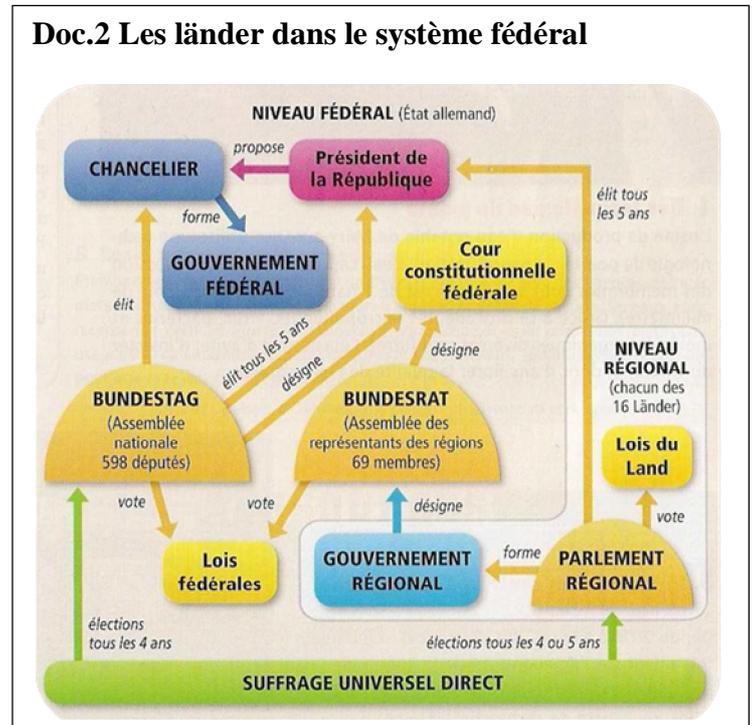
Le système fédéral en Allemagne

Quels sont la place et le rôle des länder en Allemagne ?

Doc.1 Des länder au poids inégal



Doc.2 Les länder dans le système fédéral

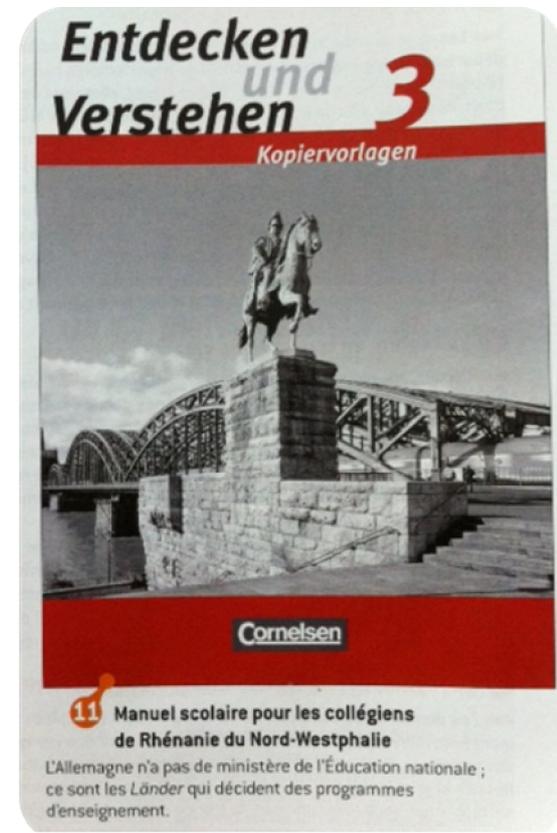


Doc.3 La réforme constitutionnelle de 2006

« Contrairement à la France le pouvoir politique est réparti outre-rhin entre l'Etat fédéral ou Bund et les Etats fédérés ou Länder(...). La réforme du fédéralisme de 2006 a permis d'éclaircir les rôles de chacun et les compétences chacun. En échange de la fonction de co-législateur du Bundersast sur de nombreux dossiers, les Länder ont obtenu l'élargissement de leurs pouvoirs. Ce sont eux qui mènent la politique linguistique et éducative, y compris pour ce qui est de l'enseignement supérieur qui jusque-là dépendait de l'Etat fédéral. Ce sont les Länder qui fixent les salaires et versent les retraites des agents des services publics(...)Ces réformes sont lourdes de conséquences. Un land riche peut ainsi mieux rémunérer un enseignant d'un land pauvre ou encore décider de frais d'inscription universitaire plus modiques qu'ailleurs afin d'attirer un maximum d'étudiants. L'égalité devant l'éducation est rompue, les länder décident des programmes, d'enseignement et du contenu exigé du Baccalauréat. »

B. Grésillon, « L'Allemagne vingt ans après », Documentation photographique n°8070, juillet-août 2009.

Doc.4 Couverture d'un manuel scolaire



1. Doc.1 Quelles sont les inégalités régionales en Allemagne ?
2. Doc.2 Pourquoi les länder sont des régions très puissantes ?
3. Quelles sont les limites du système Allemand ?

Conclusion

La région est aujourd'hui un territoire de vie (il fait partie des territoires du quotidien) et il est un territoire aménagé (par le conseil régional qui dispose de compétences en la matière).

Les régions françaises sont des collectivités territoriales nées en 1982-1983 mais dont le poids est jusque là assez limité : la « réforme territoriale » a vocation à renforcer ces régions.

D'autres États de l'Union européenne, comme l'Allemagne, ont une organisation territoriale différente : les communautés autonomes ont plus de poids (démographique et politique) que les régions françaises et elles sont autonomes dans certains domaines vis-à-vis de l'État central et des autres communautés. C'est peut-être vers ce modèle que la « réforme territoriale » française veut tendre.